

Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Tous les candidats	28	157	110	45	27

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	129	92	37	22	81,5 %
			Masculin	28	18	8	5	18,5 %
			Total	157	110	45	27	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	32	21	7	3	23,1 %
				AB	27	22	9	7	53,8 %
				B	4	4	2	2	15,4 %
				TB	4	4	3	1	7,7 %
				Total	68	51	21	13	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	15	11	4	1	14,3 %
				AB	25	19	8	5	71,4 %
				B	7	5	3	1	14,3 %
				TB	2	2	1	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	50	38	17	7	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	4	1	1	16,7 %
				AB	17	8	1	1	16,7 %
				B	10	5	1	1	16,7 %
				TB	4	3	3	3	50 %
				Total	37	20	6	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	2	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	97	62	19	11	40,7 %
			En réorientation	32	24	16	9	33,3 %
			Non scolarisés	27	23	9	6	22,2 %
			Autres	1	1	1	1	3,7 %
			Total	157	110	45	27	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	40	30	13	6
		Autres doublettes		6	4	2	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé (24834)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	87 %	88,2 %	86,7 %	100 %
		Autres doublettes	13 %	11,8 %	13,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat	Moyennes notées sur le bulletin - Notes du BAC ou Notes du BAC de français – si fournies	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat	Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur Fiche avenir ou fiche de réorientation – si fournies	Important
	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat	Lecture appréciations du bulletin et fiche avenir : Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement, Esprit d'initiative, Efforts Bulletins et appréciations générales voire détails – si fournis	Important
Savoir-être	Phase 2 - Entretien – Qualités humaines	Prestation orale : Bienveillance, Empathie, Ouverture d'esprit et aux autres (créativité, dynamisme, patience...), Maîtrise de soi, Accompagnement des personnes	Essentiel
	Phase 2 - Entretien – Aptitude relationnelle et de communication	Prestation orale : Interaction avec le jury (compréhension et écoute), Esprit critique, d'analyse et de synthèse (vocabulaire adapté), Autonomie et travail en groupe, Facilité et clarté d'élocution, Maîtrise des émotions et gestion du stress	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Phase 1 – Étude de dossier – Projet de formation du candidat	Rédaction Lettre de motivation: Récit construit, structuré, développé, référence aux expériences, Énoncé clair du projet et réalisme, Argumentation choix, origine du métier, projet de formation, contenu, représentation vie apprenante	Très important
	Phase 2 - Entretien – Motivation et cohérence du choix de formation	Présente son projet, Définit son choix de formation, Lien avec son parcours de formation, Préparation, anticipation, organisation du projet de formation	Essentiel
	Phase 2 - Entretien – Motivation sur le choix du métier et la cohérence à l'exercice du métier	Prestation orale : Appétence pour le métier, Connaissance et représentation du métier, Lien avec son parcours personnel, professionnel, Engagement dans des activités en lien avec le métier, Expérience de vie	Essentiel
	Phase 2 - Entretien - Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation	Prestation orale : Engagement dans la durée de formation, Capacité d'adaptation, Engagement dans une démarche d'apprentissage, Curiosité et ouverture sur le social et le monde en général, Appétence pour la lecture et l'écriture	Essentiel
	Phase 2 - Entretien – Aptitude à exercer le métier	Prestation orale : Relation humaine, représentation des publics, des situations... Travail en équipe, projets collectifs, Autonome	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours expérientiel du candidat (vécu du candidat)	Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae : Expériences professionnelles, bénévoles, personnelles en lien avec le choix du métier : expériences d'accompagnement, d'encadrement, d'animation, d'engagement citoyen dans une association, lors d'un service civique etc ...).	Important
	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours expérientiel du candidat (vécu du candidat)	Activités et centres d'intérêt et/ou Curriculum Vitae : Image de la profession : représentation du métier, Découverte du métier - Intérêt pour les questions du sociales et culturelles et/ou l'engagement dans la vie sociale et/ou culturelle, participation à l'élaboration d'un projet	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire

Les candidats sont évalués selon les attendus et les critères d'admission au regard des éléments du dossier et de la prestation du candidat à l'entretien.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Admission : "Examen des éléments figurant dans le dossier de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession."

Pas d'admissibilité : Tous les dossiers sont examinés et tous les candidats sont convoqués à l'entretien.

Phase 1 : Étude de dossier - 1 note/20 Coef.1

Phase 2 : Entretien - 2 notes/20 Coef.4 - Durée 30mn

La prestation repose uniquement sur la présentation du projet : 5mn de présentation, 25 mn d'échange. Le jury n'a pas connaissance du dossier du candidat.

Calcul note d'admission/20 : Phase 1 - 1note/20 (Coef.1) + Phase 2 - 2 notes/20 (Coef.4)

Nota bene :

- Pour les apprentis l'admission se fera après signature du contrat. Pour les apprentis qui se sont inscrits également en formation initiale, un seul dossier sera examiné et une seule note sera posée. Pas de frais supplémentaire si 1 vœu en apprentissage dans la même formation initiale. Cette double inscription assure 1 place en cas de non signature de contrat.
- Pour les candidats présentant plusieurs formations, veillez à adapter l'argumentation au métier choisi. Une seule note de dossier sera posée. Le candidat présentera un entretien de 45mn et motivera son choix pour chacun des métiers.
- Candidats DOM/TOM ou étant à l'étranger : Entretiens en visio sur demande avant la date de clôture de confirmation des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Effectuer un stage d'observation pour confirmer son idée du métier ; Venir aux portes ouvertes, rencontrer des étudiants, des professionnels, faire les salons étudiants...

Engagement citoyen (associatif, culturel, sportif, bénévolat, service civique...). Si vous avez suivi un service civique, indiquez et détaillez la mission dans "Activités et centre d'intérêts" Ne pas confondre "Avoir suivi un service civique" et "Être lauréat de l'Institut de l'Engagement" qui est une distinction, un examen issu d'un service civique.

Il est recommandé de détailler et argumenter les rubriques : "Activités et centre d'intérêts" : utilisez tous les champs

"Lettre de motivation" : Ne pas indiquer : nom, formule de politesse, Écrit construit et structuré, argumentez vos propos et pensez à faire du lien avec vos expériences. Mettez en avant les éléments déclencheurs de votre choix de formation et de métier.

Contenu de formation : Développer un élément dans l'élaboration de votre projet.

Veillez à l'orthographe

Signature :

Frédéric STENGER,

Directeur de l'établissement IRTS de Franche-Comté